



Jean-Pierre Sueur, Anne Leclercq, vice-présidente de la Région Centre Val de Loire, David Valence, maire de Saint-Dié (Vosges) et des représentants des salariés d'Inteva de Sully (Laurent Chéramy et Denis Bernard) et de Saint-Dié ont été reçus le 2 octobre au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie par Louis Margueritte, secrétaire général du Comité interministériel à la restructuration industrielle (CIRI) et ses collaborateurs.

Les élus et représentants des salariés ont insisté auprès de leurs interlocuteurs pour que les trois demandes suivantes soient clairement prises en compte par le Ministère de l'industrie et celui du Travail, en particulier dans leurs interventions auprès du groupe Inteva.

1) Le respect intégral des engagements pris par l'entreprise à l'égard des salariés qui l'ont d'ores et déjà quittée dans le cadre des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) qui ont été signés.

2) Un engagement clair sur la pérennité du site de Sully-sur-Loire, le maintien sur place des activités de recherche comme des activités de production, et donc les investissements nécessaires pour assurer cette pérennité, tout cela étant étudié en lien avec les collectivités locales. Et que tout soit fait désormais pour réduire au maximum le nombre d'emplois supprimés à Sully-sur-Loire.

3) Un engagement effectif pour la ré industrialisation du site de Saint-Dié, la mobilisation pour ce faire, dans des délais rapides, de crédits inscrits dans le plan de relance. Et une implication forte du ministère sur place en lien étroit avec les collectivités locales.

>> Dans les médias :

- [Vosges Matin](#)
- [France Bleu Orléans](#)
- [La République du Centre](#)